

# Dossier d'inscription en SECONDE

Année scolaire 2026-2027

*(L'inscription sera prise en compte sous réserve de la décision du conseil de classe et de la décision d'affectation)*

Le dossier d'inscription est composé de 2 fichiers :

- Les documents à rendre (ci-après)
- Les documents d'information à conserver


## Documents à rendre entre le 30 juin et le 3 juillet

- de préférence **par mail**, à [inscription.0420046x@ac-lyon.fr](mailto:inscription.0420046x@ac-lyon.fr) après l'avoir téléchargé, complété en ligne et accompagné des pièces justificatives (maximum 10 Mo par mail)
- si non, dans une enveloppe, par la poste ou directement dans la boîte aux lettres au lycée

*nb : en cas de difficultés, vous pouvez contacter le lycée pour que l'on vous remette un dossier papier*

<input type="checkbox"/> Fiche de renseignement	A remplir
<input type="checkbox"/> Etude automatique du droit à bourse	A remplir
<input type="checkbox"/> Coopérative	Remplir le coupon + envoyer chèque à l'ordre de la Coopérative (20€)
<input type="checkbox"/> RIB du parent demandeur des bourses	A envoyer en pièce jointe par mail (au format PDF)
<input type="checkbox"/> RIB du responsable payant les frais scolaires	A envoyer en pièce jointe par mail (au format PDF)
<input type="checkbox"/> Carte d'identité recto verso de l'élève	A envoyer en pièce jointe par mail (au format PDF)
<input type="checkbox"/> PAP + notification aménagement DNB	Uniquement pour les élèves ayant besoin d'aménagements pédagogiques: A envoyer en pièce jointe par mail (au format PDF)
<input type="checkbox"/> Attestation d'assurance scolaire 2026-2027	A envoyer en pièce jointe par mail (au format PDF)

## Informations à conserver

Options	Infos sur la section euro Infos sur l'option SI/CIT
Bourses de lycée 2025-2026 / modalités	
Demi-pension / Internat / Aides	
Pass' Région	 Indispensable pour accès au lycée, au self et internat
Infirmierie	(Vaccinations, hospitalisation, PAI, PAP)
Transport	
Codes profession	(Nécessaires pour remplir la fiche de renseignement)
Maison des lycéens	
Plan du lycée	

## 🚀 Date de rentrée :

**1er septembre de 10h à 12h : accueil par les professeurs principaux**

**2 septembre : début des cours selon l'emploi du temps**

**Internat : Accueil et installation le 1er septembre à partir de 16h00**

« Sans le savoir votre enfant profite régulièrement de ses actions et de ses équipements. »

## COOPÉRATIVE DU LYCÉE ETIENNE MIMARD

La coopérative est une association loi 1901 indépendante de l'établissement, gérée bénévolement par des parents et des enseignants. Elle finance des projets pédagogiques, des actions citoyennes et l'amélioration de la vie scolaire des lycéens. L'adhésion est facultative et coûte 20 €. Elle nous permet de continuer à exister et à agir pour les enfants :



Fauteuils dans le hall et tables de pique-nique dans les parties communes, aide



pour les biens d'équipement au LP, livres au CDI, manuels scolaires dans le



post-bac, équipements sportifs pour les clubs, prêt de matériel scolaire,



participation financière aux sorties et voyages, financement d'intervenants,



financement au Brevet d'Initiation Aéronautique, etc ... Chaque action coûte



bien plus qu'une cotisation et est réalisable en mutualisant les moyens.

Avec l'adhésion, vous devenez membre de l'association et pouvez participer au fonctionnement de l'association, notamment pour l'utilisation des cotisations. Au cours de l'année, des projets proposés par les adultes, enfants et associations du lycée devront être étudiés et financés.

### **ADHESION FACULTATIVE — Année scolaire 2026-2027**

Le cheque et le document ci-dessous sont à déposer ou à envoyer au lycée à l'adresse :

Coopérative du lycée Etienne Mimard – 32 rue Etienne Mimard 42021 Saint-Etienne Cedex 1

Nom : ..... Prénom : .....

Classe : .....

Adresse mail de l'élève majeur : .....

Adresse mail des parents : .....

Souhaitez-vous participer aux réunions de la coopérative :  oui  non  peut-être

Règlement de la cotisation (20 €) :

Le chèque (20 €) est à établir à l'ordre de la « coopérative du lycée E. Mimard »

Inscrire au dos du chèque : nom, prénom et classe de l'élève

Numéro du chèque : .....

Nom de la banque : .....

Nom de l'émetteur : .....

**CLASSE DE SECONDE**  
FICHE DE RENSEIGNEMENTS ELEVES  
Année 2026-2027

Réservé à l'administration

Division :

**COORDONNEES DE L'ELEVE**

NOM :

Prénoms :

Sexe : ..... Nationalité :

Date de naissance :

Pays de naissance : ..... Département de naissance :

Commune de naissance :

📱 mobile :

@ courriel :

Vous vivez à l'adresse de votre représentant légal :    oui -    non, indiquez votre adresse :

**COORDONNEES DES RESPONSABLES LEGAUX**

Ce responsable paie les frais scolaires :    oui (joindre un RIB) -    non

Ce responsable paie les frais scolaires :    oui (joindre un RIB) -    non

Ce responsable perçoit la bourse :    oui    -    non  
(si oui, joindre le RIB du parent demandeur des bourses)

Ce responsable perçoit la bourse :    oui    -    non  
(si oui, joindre le RIB du parent demandeur des bourses)

Lien de parenté :    Civilité :

Lien de parenté :    Civilité :

Nom :    Prénom :

Nom :    Prénom :

☎ domicile :

☎ domicile :

🏢 travail :

🏢 travail :

📱 mobile :

📱 mobile :

Acceptez-vous de recevoir des SMS ?    oui -    non

Acceptez-vous de recevoir des SMS ?    oui -    non

A contacter en priorité :    oui -    non

A contacter en priorité :    oui -    non

Adresse :

Adresse :

Code postal :    Commune :

Code postal :    Commune :

Pays (si étranger):

Pays (si étranger):

L'étudiant habite à cette adresse :    oui -    non

L'étudiant habite à cette adresse :    oui -    non

@ courriel :

@ courriel :

Nous autorisez-vous à communiquer vos coordonnées aux fédérations de parents d'élèves :    oui -    non

Nous autorisez-vous à communiquer vos coordonnées aux fédérations de parents d'élèves :    oui -    non

Profession :

Profession :

Code profession :

Code profession :

(voir codification des professions dans le fichier infos à conserver)

(voir codification des professions dans le fichier infos à conserver)

**AUTRES PERSONNES A PREVENIR**

Civ - Nom - Prénom	Lien avec l'étudiant	☎ domicile	🏢 travail / N°poste	📱 mobile

## SCOLARITE 2026-2027

### LANGUES

Anglais obligatoire

Choisir une 2ème langue

- Allemand  
 Espagnol  
 Italien

### OPTIONS FACULTATIVES

Anglais euro Physique

*(Attention, le nombre de place en section euro est limité.*

*En cochant « Anglais euro Physique » vous émettez le souhait de suivre cette option. Afin d'étudier votre candidature, merci de nous envoyer une lettre de motivation ainsi que les bulletins de 3ème, de préférence par mail à inscription.0420046x@ac-lyon.fr)*

Sciences de l'Ingénieur/CIT

### Régime souhaité :

- Externe (aucun repas ne sera pris au lycée)  
 Demi-pensionnaire (possibilité de prendre des repas au lycée, même de manière occasionnelle)  
 Interne (nuitées + repas, 5 jours) → si la demande d'internat est acceptée, vous recevrez un dossier par mail.

Demi-pensionnaire / interne, veuillez indiquer l'adresse mail à laquelle vous souhaitez recevoir les codes de paiement CB / le dossier d'internat : .....

## SCOLARITE 2025-2026

Nom établissement : .....

Commune : .....

Code Postal ou pays (si étranger) : .....

Classe : .....

LV1 : .....

LV2 : .....

Option1 : .....

Option2 : .....

Option3 : .....

Option4 : .....

## AMENAGEMENTS 2025-2026

En 2025-2026, l'étudiant a bénéficié d'un :

- PAP – Projet d'Accompagnement Pédagogique (joindre le PAP)  
 PAI – Projet d'Accueil Individualisé (prendre contact avec les infirmières)  
 Aménagement à l'examen (joindre la notification d'aménagement au DNB)

A ..... le .....

Signature du responsable

Signature du responsable

Vos informations personnelles sont conservées de façon sécurisée dans un cadre de confiance pendant la durée réglementée et strictement nécessaire aux traitements (Référence BOEN N° 24 du 16 juin 2005).

L'accès à vos données personnelles est strictement limité : au Lycée Général et Technologique Etienne Mimard, aux services académiques du rectorat de l'académie de Lyon et aux institutions de la région Rhône-Alpes en charge de l'établissement. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2018-493 du 20 juin 2018 et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 sur la protection des données, vous-même - et votre enfant s'il a plus de 15 ans - avez le droit d'accéder à vos données personnelles et le droit de les rectifier en formulant une demande écrite au proviseur du lycée ou auprès du délégué à la protection des données de l'académie en écrivant à : Rectorat de l'académie de Lyon - À l'attention du délégué à la protection des données (DPD) - 92, rue de Marseille – 69007 LYON



## FICHE DE CONSENTEMENT À L'ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À LA BOURSE 2026-2027

### IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom et Prénom de l'élève : .....

Classe 2026/27 : .....

Étiez-vous boursier en 2025-2026 ?  Oui  Non

Aviez-vous déjà consenti à l'étude automatique du droit à la bourse ?  Oui  Non  Je ne sais pas

### ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire.**

Pour cela, il vous suffit de remplir ou modifier les **informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e), si vous êtes dans cette situation.**

Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales.

**De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée.**

Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations ci-dessous

**LE RESPONSABLE FINANCIER (Parent qui va percevoir la bourse) *Merci de nous joindre un RIB au même nom.***

Nom de famille\* (1) : .....

Nom d'usage (2) : .....

Prénom 1\* (3) : ..... Prénom 2 : ..... Prénom 3 : .....

Date de naissance\* : ..... Pays de naissance\* : .....

Département de naissance\* (4) : \_\_\_ \_\_\_ Commune de naissance\* (4) : .....

**SITUATION FAMILIALE**  Marié(e) ou Pacsé(e)  Célibataire

Si vous êtes :  en Concubinage\* (remplir ci-dessous)

*\*Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple sous le même toit, sans être marié ou pacsé (dans ce cas vous payez vos impôts séparément). L'accord de votre concubin(e) est indispensable pour cette démarche.*

**VOTRE CONCUBIN(E) (ne rien remplir si vous êtes marié, pacsé ou célibataire)**

Nom de famille\* (1) : ..... Civilité\* : Mme  M.

Nom d'usage (2) : .....

Prénom 1\* (3) : ..... Prénom 2 : ..... Prénom 3 : .....

Date de naissance\* : ..... Pays de naissance\* : .....

Département de naissance\* (4) : \_\_\_ \_\_\_ Commune de naissance\* (4) : .....

Je n'accepte pas l'étude automatique de mon droit à bourse. Si je souhaite néanmoins en bénéficier, il me faudra déposer un dossier à la rentrée.

Je ne souhaite pas faire de demande de bourse.  Hors barème  autre : .....

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : à compléter si vous êtes nés en France

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date :

Signature :



## BOURSES DE LYCEE ANNEE SCOLAIRE 2026/2027

Toutes les familles ont la possibilité de faire une demande de bourses pour la rentrée prochaine, 3 démarches sont possibles :

### ① L'ÉTUDE AUTOMATIQUE DE VOTRE DROIT À BOURSE DÈS L'INSCRIPTION OU RE-INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT (mai-juin-juillet 2026)

JE PEUX FAIRE CETTE DEMANDE SI...

J'ai la **charge effective et permanente** de l'enfant que j'inscris (nourriture, logement, habillement) et je déclare cet enfant à charge fiscale.

FOURNIR UN RIB au NOM Prénom du parent demandeur de la bourse (ou compte joint)

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

- ✓ **Je n'aurai pas besoin de déposer une demande** de bourse à la rentrée scolaire.
- ✓ **Mon droit à bourse sera étudié automatiquement à chaque rentrée scolaire**, sans avoir de démarche à réaliser. Si j'ai déjà accepté l'étude automatique l'année précédente, je dois juste vérifier les informations renseignées lors de la téléinscription ou sur la fiche de renseignements fournie par l'établissement.
- ✓ Je pourrai **retirer mon consentement** à tout moment si je le souhaite : dans ce cas, je devrai déposer une demande de bourse à chaque rentrée scolaire, par le service en ligne Bourses ou par le formulaire papier.
- ✓ Je peux à chaque rentrée demander à **modifier le parent responsable demandeur de la bourse**

COMMENT FAIRE CETTE DEMANDE ?

Je peux demander l'étude automatique de mon droit à bourse **quand j'inscris ou réinscris mon enfant** dans un collège ou un lycée public en ligne sur [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr) ou par la fiche de renseignements papier fournie par l'établissement.

QUELLES INFORMATIONS SONT NÉCESSAIRES ?

- ✓ Je donne **mon consentement** à l'étude automatique du droit à bourse.
  - ✓ Je renseigne **les données d'état civil** nécessaires (nom, prénoms, date et lieu de naissance).
- Il est important de renseigner attentivement toutes les données d'état civil : les nom et prénoms doivent correspondre à ceux figurant sur l'avis d'imposition pour permettre la récupération des données fiscales.
- ✓ Si je suis en concubinage, je renseigne les données d'état civil de **mon concubin ou ma concubine** (nom, prénoms, date et lieu de naissance).

**SI VOUS N'AVEZ PAS ACCEPTE « L'ETUDE AUTOMATIQUE DU DROIT A LA BOURSE » LORS DE L'INSCRIPTION, VOUS DEVREZ FAIRE VOTRE DEMANDE DE BOURSES A LA RENTREE ENTRE LE 1ER SEPTEMBRE ET LE 16 OCTOBRE SOIT :**

### ② EN LIGNE

Sur **Educonnect /Messervices/Bourse de Lycée** à l'aide de vos codes et identifiants Educonnect  
**Attention demande de bourse à renouveler chaque année**

### ③ En dernier recours un **DOSSIER PAPIER** pourra être demandé auprès du service intendance

**Attention demande de bourse à renouveler chaque année**

**AVANT TOUTE DEMANDE DE BOURSES VOUS DEVREZ OBLIGATOIREMENT AVOIR EFFECTUE UNE DECLARATION SUR LES REVENUS DE L'ANNEE 2025 ENTRE LE 10 AVRIL ET LE 28 MAI 2026** (même si vous êtes non imposables ou si vous êtes arrivés en France entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 juillet 2025).